

*Initiatives ministérielles*

Simmons  
Stupich  
Vanclief  
Waddell  
Young (Acadie—Bathurst)—65

Stewart  
Tobin  
Volpe  
Walker

## DÉPUTÉS «PAIRÉS»

ni/aucun

• (1120)

[Français]

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

**M. Pagtakhan:** Monsieur le Président, je voudrais simplement déclarer que je n'ai pu me présenter à temps pour le vote. Si j'avais été à la Chambre lorsque vous avez mis la motion aux voix, j'aurais voté comme les députés de mon parti.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Conformément au paragraphe 45(6) du Règlement, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion antérieure pour faire franchir l'étape de la troisième lecture au projet de loi C-55, Loi modifiant certaines lois en matière de pensions et édictant la Loi sur les régimes de retraite particuliers et la Loi sur le partage des prestations de retraite.

\* \* \*

## LA LOI SUR LA PENSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

### MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 17 juin, de la motion de M. Loiselle: Que le projet de loi C-55, Loi modifiant certaines lois en matière de pensions et édictant la Loi sur les régimes de retraite particuliers et la Loi sur le partage des prestations de retraite, soit lu pour la troisième fois et adopté, ainsi que de l'amendement de M. Edwards.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Puis-je me dispenser de convoquer les députés?

Des voix: Non.

**M. Hawkes:** Monsieur le Président, il est clair que nous sommes prêts à nous prononcer immédiatement et je me demande si, puisqu'il y a eu des «non», nous ne pourrions pas accélérer un peu la procédure habituelle, plutôt que de faire sonner le timbre pendant toute la période de 15 minutes. Est-ce d'accord? Dès que les députés qu'il nous faut seront à la Chambre, nous pourrions commencer.

Des voix: Non.

**Le président suppléant (M. Paproski):** La réponse est «non». Convoquez les députés.

(L'amendement, mis aux voix, est adoptée.)

(Vote No 220)

## POUR

## Députés

Anderson	Andre
Atkinson	Beatty
Belsher	Bertrand
Bird	Bjornson
Blackburn (Jonquière)	Blais
Bienkarn	Bosley
Boyer	Brightwell
Browes	Cadioux
Cardiff	Chadwick
Champagne (Champlain)	Chartrand
Clark (Brandon—Souris)	Cole
Corbeil	Corbett
Couture	Crosby (Halifax West)
Danis	DeBlois
de Cotret	Della Noce
Desjardins	Domme
Dorin	Duplessis
Edwards	Epp
Feltham	Ferland
Fontaine	Greene
Guilbault	Gustafson
Halliday	Harvey (Chicoutimi)
Hawkes	Hicks
Hockin	Hogue
Holtmann	Horner
Horning	Hudon
Hughes	Jacques
James	Jelinek
Johnson	Joncas
Jourdenais	Kempling
Koury	Landry
Langlois	Larivière
Layton	Lewis
Loiselle	Lopez
MacKay	Martin (Lincoln)
Mayer	McCreath
McDougall (St. Paul's)	McKnight
Merrithew	Monteith
Moore	Nicholson
Oberle	O'Kurley
Plourde	Porter
Pronovost	Redway
Reimer	Robitaille
Roy-Arcelin	Schneider
Scott (Victoria—Haliburton)	Scott (Hamilton—Wentworth)
Siddon	Sobeski
Soetens	Sparrow
Tardif	Thacker
Thompson	Thorkelson
Tremblay (Québec—Est)	Tremblay (Lotbinière)
Turner (Halton—Peel)	Valcourt
Van De Walle	Vankoughnet
Vézina	Vien
Vincent	Weiner
White	Wilbee
Winegard	Worthy—112

## CONTRE

## Députés

Angus	Assad
Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing)	Baker
Bélair	Bellemare